

Contre le projet d'urbanisation d'un espace agricole et naturel, Les Pommereaux

Chambord Country Club : **Une erreur manifeste d'appréciation...**

La destruction
de la nature



- **Non au bétonnage de nos campagnes !** Voulons-nous vraiment reproduire le bétonnage de nos montagnes et de nos fronts de mer? Le projet impacte 400 hectares d'espaces agricoles et naturels, dont 119 ha de forêts
- Oui à la réhabilitation et/ou construction de logements pour accueillir les touristes et renforcer l'attractivité de notre territoire, mais sur des zones déjà urbanisées ! **Non à ce que ces logements soient construits sur du territoire naturel ou agricole !**

La mort
de nos villages



- **Non au mitage de nos campagnes !** Des maisons non reprises se meurent dans les villages voisins, pourquoi bétonner à quelques kms seulement ?
- **Non à la mort des commerces au cœur de nos villages !** Des commerces vont être recréés, alors que nos artisans et commerçants locaux subissent déjà la pression des grands centres commerciaux voisins

Un non-sens
économique



- **Non à un énième projet pharaonique non rentable !** 565 maisons de 0,5 à 1 M €... Le projet des Bordes a du être redimensionné, les lots constructibles de Ligny-le-Ribault ou Jouy-le-Potier ne sont pas construits, énième risque d'un projet fantôme ?
- **Non aux coûts supplémentaires !** On nous parle des impacts positifs pour la commune, mais qui va payer l'entretien des routes pour les bus du tourisme de masse annoncé, la mise en place d'une classe supplémentaire à l'école, etc... ?

Au détriment
de l'intérêt général



- **Non à l'intérêt du promoteur et des investisseurs au détriment de l'intérêt général !** Le projet a déjà été retoqué en 2014, pourquoi ressort-il aujourd'hui ?



Contre le projet d'urbanisation d'un espace agricole et naturel, Les Pommereaux

...dont la robustesse juridique devra être démontrée

Des espèces protégées menacées

- Projet en plein cœur du réseau **Natura 2000**
- Des **espèces floristiques** et **faunistiques protégées**

Une incompatibilité avec le SCOT¹ du Blaisois

- Ce projet de 400 ha va à l'encontre de la préconisation du SCOT de **privilégier des territoires déjà urbanisés pour construire**: 23 ha max autorisés pour une extension urbaine sur les communes de la Ferté-Saint-Cyr et Saint-Laurent Nouan

Une consommation excessive de zones naturelles et agricoles

- L'urbanisation diffuse prévue conduira au **mitage de 400 ha de zones naturelles et agricoles**
- Ce projet fait doublon avec la consommation d'espaces naturels déjà utilisés par les Bordes, à moins d'1km

Pas de compensation des terres agricoles détruites

- Le projet entraîne la **disparition d'une exploitation agricole** de 240 ha et d'un cheptel bovin de 460 têtes
- Aucune présentation de mesures compensatoires dans l'étude d'impact du projet

La compensation des zones humides détruites à prouver

- De **nombreuses zones humides** (20 mares et 3 étangs) sont présentes aux Pommereaux, dont 800 m² seront détruites
- La compensation de cette destruction reste à prouver

Vous aussi ça vous choque?

Votre avis compte!

Laissez votre commentaire ou question sur les registres en mairie de La Ferté-Saint-Cyr ou Saint-Laurent-Nouan ou sur le site public de la concertation:

<https://www.registre-dematerialise.fr/1471/observation>

Mobilisons-nous !
Avant le 29 octobre